

LA PRÉSENTATION DU RÉSULTAT ET L'ANALYSE DE LA PERFORMANCE SOUS IFRS 17

GT IFRS 17

Institut des 
ACTUAIRES

Constat

- La performance Protection / Prévoyance Long Terme n'est pas explicitée en communication financière



- *Seuls les indicateurs d'activité (primes) sont isolés.*
- *Les indicateurs de performance ne sont pas mentionnés séparément. Ils sont souvent inclus dans l'activité Vie.*
- *Dans les rares cas où la performance Protection / Prévoyance Long Terme est analysée de manière distincte, aucun ratio de sinistralité n'est mentionné (les indicateurs utilisés sont : l'amortissement de la CSM, l'allocation de RA, les écarts d'expérience).*

Problématique

➤ Pour les contrats pluriannuels, la vision de la performance d'IFRS 17 est peu parlante



Disparition de la notion de « chiffre d'affaires »

Impact lissé des événements de l'exercice

« Revenu d'assurance » dépendant de modèles actuariels complexes

Résultat IFRS déconnecté du résultat social



Comment restituer la **performance en termes de souscription** ?

Que devient le **ratio S/P** avec un revenu déconnecté du montant des primes ?

Comment expliquer l'**impact des événements de l'exercice** (tarification, mouvements des taux d'intérêts, commissions d'acquisition, etc.) ?

Comment expliquer l'importance de la **stratégie mise en œuvre** ?

Volatilité potentiellement élevée du résultat généré en raison des **variations d'origine financière**

Comment expliquer le résultat IFRS en évitant les **considérations trop techniques** ?

Peut-on expliquer le résultat en évitant de présenter l'**analyse de mouvement** du passif d'assurance ?

Faut-il tenter de **rapprocher** les deux versions du résultat ?

Quelle version de la performance est **pertinente** pour les diverses parties prenantes ?

Faut-il recourir à des indicateurs **non-GAAP** ?

1 La vision IFRS

2 Cas d'école

1 La vision IFRS

2 Cas d'école

1

Le résultat d'assurance (pour les contrats pluriannuels)

1

Résultat d'assurance calculé pour toute la durée des contrats

Résultat d'assurance prévu

$$= \left\{ \begin{array}{l} \text{RA} \\ \text{Rémunération de la prise de risque} \\ + \\ \text{CSM} \\ \text{Marge nette de la rémunération du risque} \end{array} \right.$$

Résultat d'assurance prévu = solde des flux futurs probables de primes, prestations, commissions et frais généraux rattachables à l'exécution du contrat

(+ marge financière future probable, pour les contrats VFA)

2

Résultat d'assurance comptabilisé pour la période

Résultat d'assurance prévu

Part attribuée à la période

$$\rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \text{Amortissement de CSM} \\ + \\ \text{Allocation du RA} \end{array} \right.$$

+

Différence sur la période entre charges réelles et charges prévues

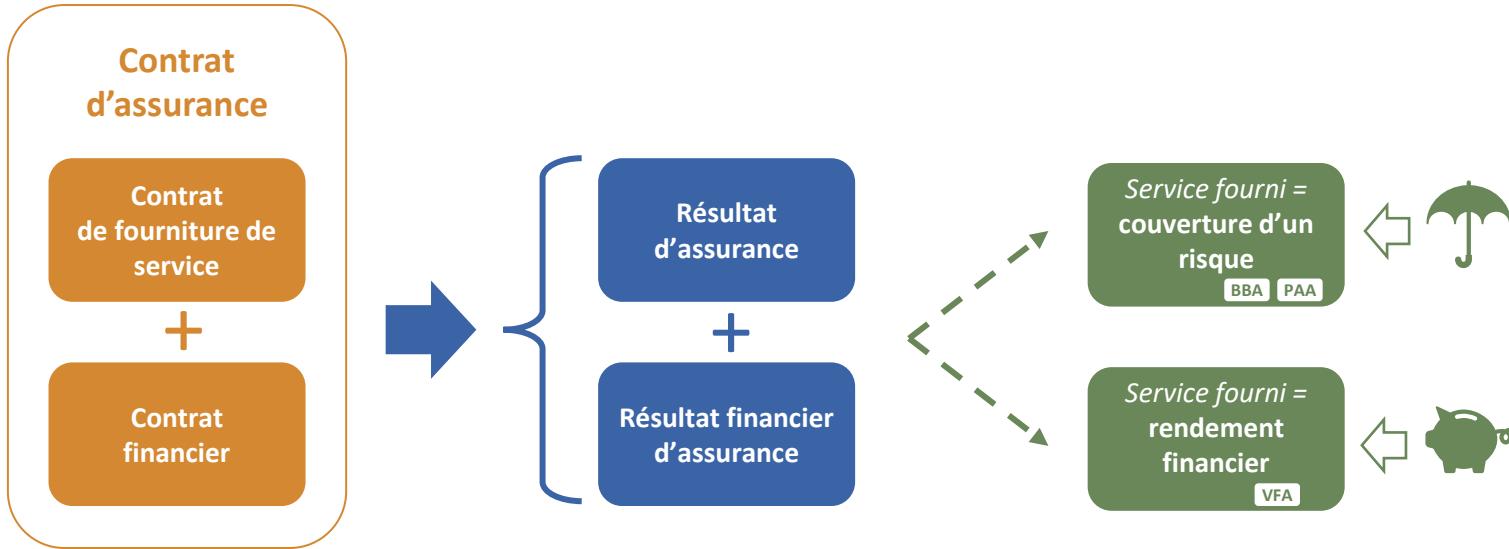


Ecarts d'expérience (sauf sur primes et charges d'acquisition)



- Le résultat d'assurance restitué par IFRS 17 correspond au solde des flux de primes, prestations, commissions et frais généraux directement rattachables aux contrats (auquel s'ajoute la marge financière dans le cas des contrats VFA).
- Pour les contrats d'assurance pluriannuels (BBA ou VFA), le résultat d'assurance futur probable total, sur toute la durée des contrats, est estimé. Il est décomposé entre :
 - L'ajustement pour risques ou RA (*Risk Adjustment*) : la part de la marge que l'assureur souhaite attribuer à la rémunération de sa prise de risque
 - La marge de service contractuelle ou CSM (*Contractual Service Margin*) : la marge nette de la rémunération du risque
- Dans le compte de résultat de chaque période, le résultat d'assurance correspond à la somme de :
 - La quote-part, attribuée à l'année écoulée, du résultat d'assurance probable (amortissement de la CSM + allocation du RA)
 - La différence entre les valeurs prévue et réelle (« écarts d'expérience ») des charges d'assurances de la période (hors charges d'acquisition).

1 Définition du contrat d'assurance



- Pour IFRS 17, un contrat d'assurance correspond à la combinaison d'un contrat de prestation de services et d'un contrat financier.
- Les contrats d'assurance dégagent donc du résultat d'assurance (sur l'activité principale de fourniture de service), et du résultat financier.
- La répartition entre ces deux types de résultat diffère selon que l'objet du contrat est, majoritairement, de couvrir un risque d'assurance (modèles de valorisation IFRS 17 BBA et PAA) ou de fournir un rendement financier (modèle VFA).

1 Exemple chiffré simplifié



Structure du compte de résultat BBA

- Contrats assurance Emprunteur d'une durée de 10 ans
- Résultats cumulés
- Tarification sur la base du CRD



Primes	+ 22 950
Charges des prestations	- 18 654
Frais et commissions	- 2 079
Résultat technique	+ 2 217
Résultat financier	+ 1 461
Résultat net	+ 3 678

Dans les comptes aux normes françaises, la composante financière du contrat d'assurance n'est pas isolée.



Revenu d'assurance	+ 23 810
Charges d'assurance	- 20 814
Résultat d'assurance	+ 2 996
Produits des placements	+ 1 642
Charges financières d'assurance	- 860
Résultat financier	+ 782
Frais non rattachables	- 100
Résultat opérationnel	+ 3 678

Dans les comptes IFRS, les frais généraux et commissions sont inclus dans les charges d'assurance, à l'exclusion des frais généraux non rattachables à l'exécution des contrats.

Les comptes IFRS mesurent l'**effet financier** lié au décalage temporel entre l'encaissement des primes et le décaissement des charges.

Cet effet est **attribué au revenu d'assurance**.

En effet, il dépend des **dispositions contractuelles et des caractéristiques des risques assurés**.

En contrepartie, des **charges financières d'assurance** sont reconnues.

Le **résultat financier** restitue la **marge entre le rendement des placements et un coût financier** des sommes placées. Il devient un **indicateur de la performance de la gestion des placements**.

$Revenu \text{ ass IFRS17} + Charge \text{ Fi 17} = Primes \text{ FG (23 810 - 860 = 22 950)}$

1

Exemple chiffré simplifié



Chronique de résultats BBA

- Contrats assurance Emprunteur d'une durée de 10 ans
- Tarification sur la base du CRD



	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	Total
Primes	4 061	3 690	3 310	2 923	2 527	2 124	1 713	1 295	870	438	22 950
Prestations	-2 345	-2 419	-2 414	-2 341	-2 220	-2 060	-1 842	-1 527	-1 088	-578	-18 836
Frais	-211	-210	-210	-209	-208	-208	-207	-206	-205	-204	-2 079
Produits financiers	122	146	172	188	194	193	183	168	148	129	1 643
Solde cash-flows	1 627	1 206	858	560	293	49	-153	-271	-275	-216	3 678

Le solde Primes – Prestations est important au début de la vie des contrats, et devient de plus en plus faible, puis négatif.

Au fil du temps, le volume de CRD assuré diminue, tandis que la mortalité augmente.

L'évolution, au fil du temps, des paramètres techniques était prévue, et l'assureur a correctement évalué et tarifié les risques. **Il n'y a donc pas de raison de considérer que les contrats sont tantôt profitables, tantôt déficitaires.**



	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	Total
Résultat net IFRS	561	522	485	445	402	355	306	255	201	146	3 678

Dans les comptes IFRS, la performance annuelle de l'assureur est répartie, sur toute la durée de vie des contrats, **en fonction de l'évolution de son niveau d'activité** (ici : mesuré sur la base du CRD, donc décroissant).



	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10	Total
Résultat French	671	611	557	496	428	354	273	187	96	3	3 678

Les comptes français comportent eux aussi un dispositif de **lissage du résultat**.

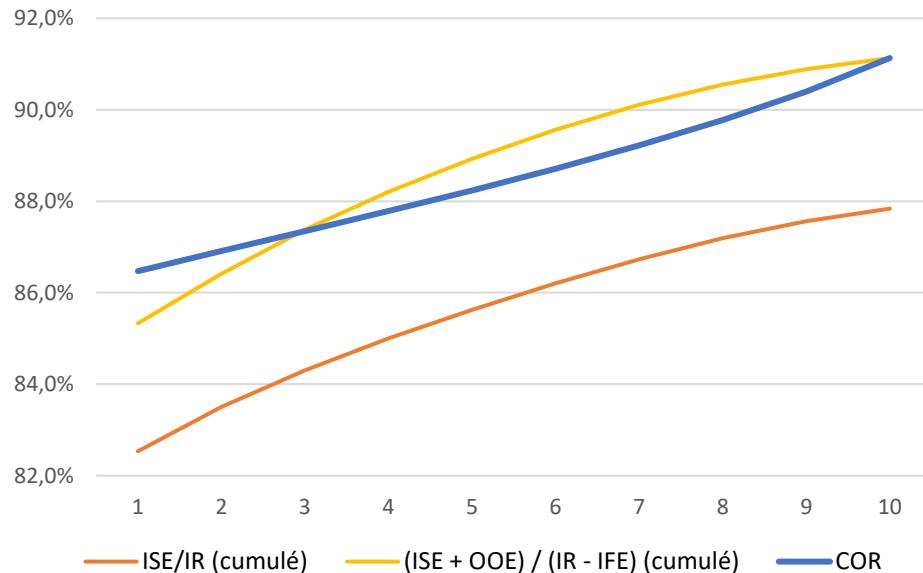
1

S/P et ratio combiné

Constat:

Le S/P et le ratio combiné (COR) sont des KPI préférés pour suivre la rentabilité technique en French GAAP mais ne trouvent pas d'équivalent direct sous IFRS.

Comment obtenir une information comparable à partir des métriques IFRS?



- Le ratio ISE / IR a tendance à sous estimer le COR sur l'ensemble de la projection. Cela s'explique en partie par l'effet actualisation sur la partie dépenses d'assurance;

-> On pourrait inclure le coût de l'actualisation

- Le ratio $(ISE + OOE) / (IR - IFE)$ prenant en compte les autres frais opérationnels d'une part et les dépenses d'actualisation d'autre part permet d'approcher le COR d'une meilleure manière;
- En fin de projection, les deux ratios convergent.

1 La vision IFRS

2 Cas d'école

2

Cas d'école

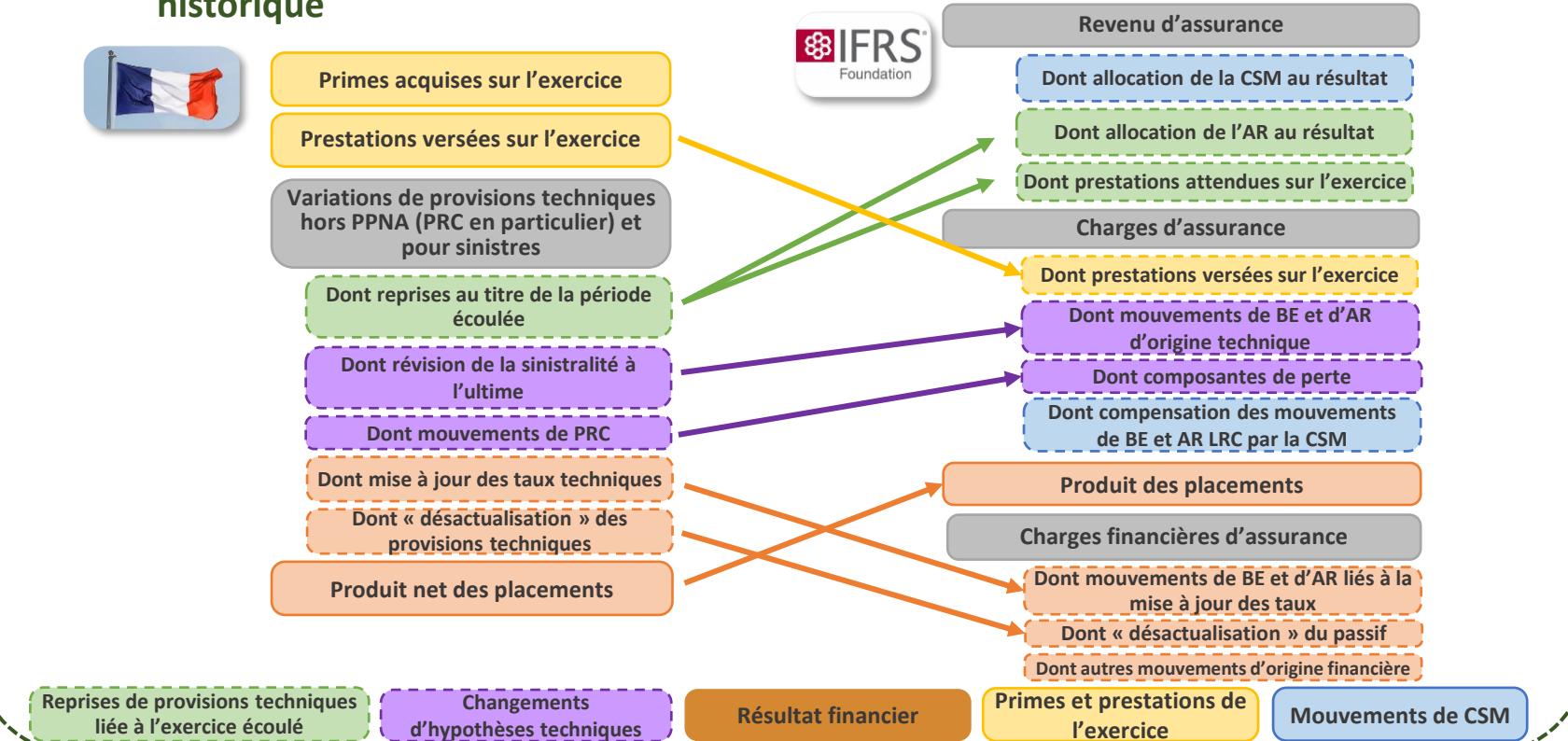


Présentation analytique du P&L – vision détaillée

Composantes « prévisibles »	Impact P&L	Alloc. de CSM	Alloc. de RA	Comp. de perte	Ecart d'exp. (LIC/LRC)	Prod. fi. d'ass.	Charges fi. d'ass.	ΔBE (LIC/LRC)	ΔRA (LIC/LRC)	ΔActifs (juste valeur)	ΔCSM (avant alloc. au P&L)	ΔOCI (actif/ passif)
	Ouverture											0
Passage du temps			0	0		0	0					0
Changements d'hypothèses techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Changements d'hypothèses financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Affaires nouvelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Clôture/Total												
Performance du stock de contrats			Performance de la souscription			Performance technique / Mise à jour des hypothèses techniques			Performance financière		Désensibilisation	
											12	



Une lecture des marges qui peut finalement être rapprochée de la méthode historique



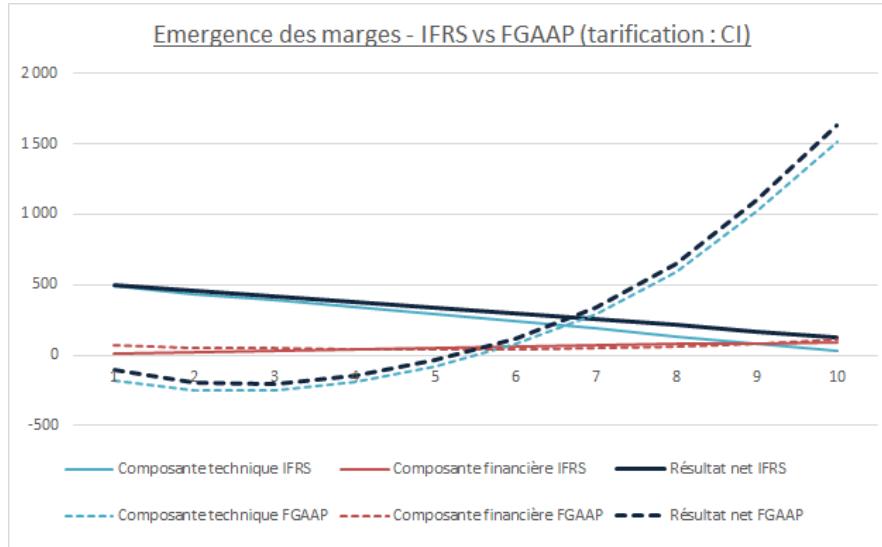


Hypothèses de calcul

- 1) Garanties emprunteurs sur risque décès
- 2) Capital garanti unitaire de 100 k€ pour des emprunts à annuité constante de 10 ans au taux de 2,5 %
- 3) Population assurée de 10 personnes âgées de 40 ans
- 4) Hypothèse tarifaire par défaut sauf précision contraire : tarification au capital initial (CI)
- 5) Tarification / provisionnement French Gaap : le taux technique est de 1,6 %
- 6) Les chargements sur primes sont de 20%.
- 7) Mortalité sauf mention contraire : TH-00-02
- 8) Sauf précision contraire : Pas de rachat
- 9) IFRS 17 : le capital restant dû est retenu comme unités de couverture.
- 10) Provisionnement IFRS 17 sauf précision contraire : Taux d'actualisation de 2,5 % et Taux de RA 0,90 % du BE outflows.
- 11) Rendement des actifs (hors PMVL et PMV) sauf précision contraire : 3% par an.
- 12) Les frais sont supposés être : de 15€ par contrat et par an (frais administration attribuables) + 10 € par contrat et par an (frais administration non attribuables) + frais d'acquisition attribuables payé la première année 5 €.

2

Cas d'école 1 – scénario central

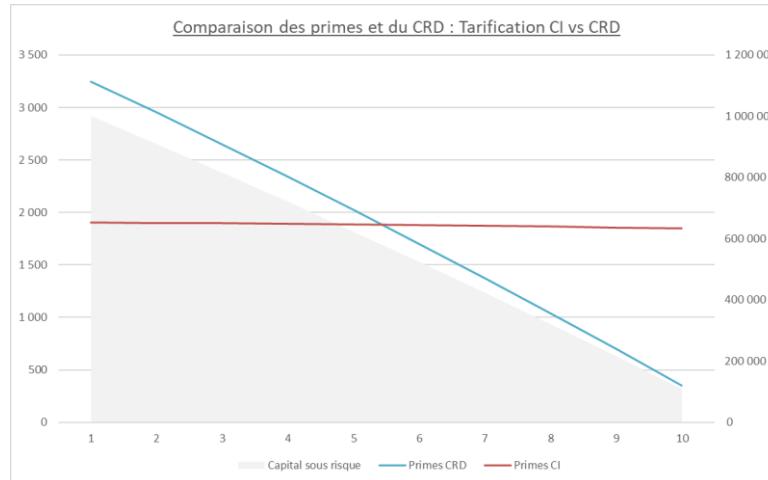


- En IFRS la **composante financière du résultat** est globalement moins impactante en scénario central, du fait de l'intégration des charges financières d'assurance.
- La **composante technique** (solde de souscription et frais) présente en revanche d'importantes différences :
 - Une rentabilité moindre en début de période sur le tarif CI**, exposant au risque de sorties.
 - IFRS 17 présente une rentabilité technique plus stable** et ne laissant pas apparaître la décorrélation tarif/risque. Les marges sont en décroissance du fait de l'unité de couverture retenue (CRD).

2

Cas d'école 2 – tarification CRD - Hypothèses

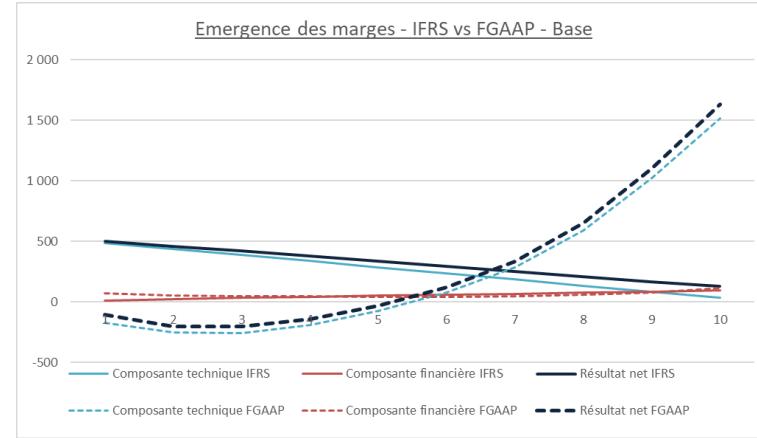
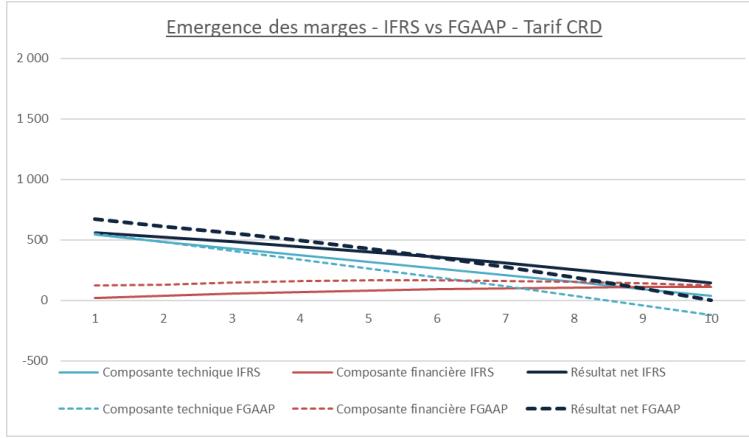
Scénario : comparaison de la tarification emprunteur en « Capital Initial » (scénario de base) avec une tarification en « Capital Restant Dû ».



- A la **différence de la tarification en capital initial (ou nivélée)** pour laquelle la **prime émise est déconnectée** du montant de **capital garanti** chaque année, une tarification en **capital restant dû** permet de **corréler le niveau de prime au risque de la période**.
- A priori, le **résultat en French Gaap** devrait donc être davantage lissé qu'avec une tarification en capital initial ; L'émergence du résultat **IFRS 17** ne devrait pas être impacté.

2

Cas d'école 2 – tarification CRD – Comparaison des projections



- La **composante technique** (solde de souscription et frais) **FGAAP** est fortement impactée par la méthode de tarification :
 - La **tarification en CRD**, comptabilisant un revenu proche aux capitaux sous risque de la période, conduit à **lisser le résultat technique FGAAP**.
 - Le **solde technique IFRS 17** est très peu impacté par le changement de tarification.
- La **composante financière** est impactée par la méthode de tarification :
 - En IFRS 17 comme en FGAAP, le niveau des **provisions** et les **montants investis (cash)** sont modifiés par la méthode de tarification.
- L'émergence du résultat** en tarification CRD est en somme, en l'absence de chocs, très **proche dans les deux standards**.

2

Cas d'école 2 – tarification CRD – Zoom sur l'année 3



Solde technique :

- En IFRS 17, seule **l'allocation de CSM est modifiée** : Le profit attendu actualisé est en effet légèrement différent selon la méthode de tarification (la mortalité réelle étant inférieure à la mortalité de tarification) ;
- En FGAAP, les **primes CRD sont supérieures** en année 3 à celles en CI. Par ailleurs, à la différence de la tarification en CI pour laquelle la PRC est nulle, la **tarification en CRD conduit à comptabiliser une PRC**, venant lisser le solde technique.

Solde financier :

- Dans les deux standards, la tarification en CRD conduit à modifier le résultat financier : **l'actif est modifié car les montants investis** (cash) diffèrent, et les **PM / BE sont différents** l'impact sur les flux futurs.

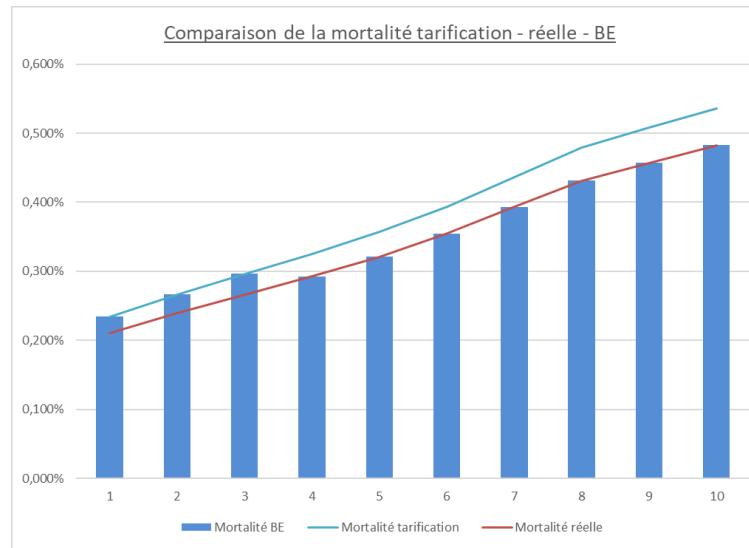
Résultat :

- **Proche dans les deux standards** lorsque la tarification est **en CRD**.

IFRS	Référentiel commun	FGAAP
- Prestations et frais de l'exercice (Hors Frais d'acq et yc frais non rattachables)	-2 574	Primes acquises sur l'exercice
Allocation de la CSM au P&L	416 (+42)	- Prestations et frais de l'exercice
Prestations attendues	2 564	Reprise de provisions sur marges futures au titre de la période échue
Allocation de l'ajustement pour risque au P&L	23	Reprise de provisions pour sinistres au titre de la période échue
- Variations de composantes de perte	0	- Révision des hypothèses de sinistralité : mise à jour de provisions pour marges futures
- Autres variations de BE et RA LIC	0	- Révision des hypothèses de sinistralité : mise à jour de provisions pour sinistres
	429 (+42)	Solde de souscription
Résultat financier IFRS 9	172 (+122)	Produits financiers
- "Désactualisation" du BE, du RA et de la CSM	-117 (-99)	- "Désactualisation" des provisions techniques
- Variations de BE et de RA liées à la mise à jour des taux	0	- Charges financières sur provisionnement
	56 (+24)	Résultat financier
- Dotation OCI actif	0	Désensibilisation
Dotation OCI passif		
	485 (+65)	TOTAL
		557 (+ 763)

Cas d'école 3 – Baisse mortalité - Hypothèses

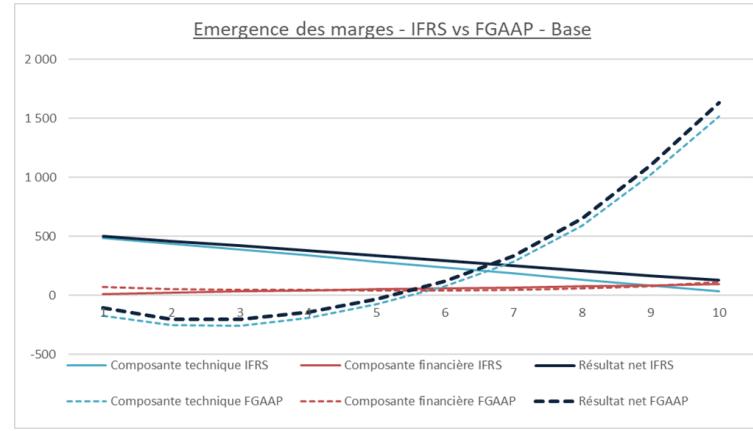
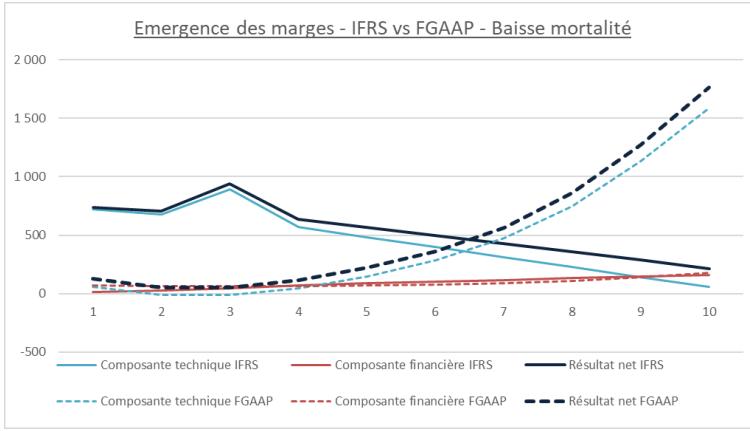
Scénario : Baisse de la mortalité par rapport au scénario de base ; Contrairement au scénario de base (mortalité réelle <> tarif <> BE), la mortalité est plus faible que la mortalité réglementaire. Les tables de mortalité IFRS sont adaptées en conséquence à partir de la troisième année.



- La mortalité réelle est supposée représenter 90% de la mortalité utilisée pour la tarification sur tout l'horizon de projection. La table de mortalité utilisée pour IFRS 17 est corrigée à partir de la troisième année.

2

Cas d'école 3 – Baisse mortalité – Comparaison des projections



- La **composante technique** (solde de souscription et frais) est impactée différemment **avant et après l'adaptation du BE en année 3** :
 - En FGAAP, les **bonis sont reconnus chaque année**, translatant le **solde technique** à la hausse.
 - En IFRS 17, les **bonis sont reconnus** également les **trois premières années**, mais **dès lors que le BE est calibré selon l'expérience de la période** (en année 3), les **bonis attendus sont alors lissés** dans le temps.
- La **composante financière** est impactée par la méthode de tarification sous les deux normes comptables :
 - En IFRS 17 comme en FGAAP, les **montants investis sont légèrement plus élevés** car les primes perçus sont supérieures compte tenu de la moindre mortalité.
- Le **résultat** lié à des **bonis / malis par rapport à la tarification** sont **lissés** lorsqu'ils sont **attendus sous IFRS 17**. Lorsqu'ils sont **imprévisibles**, l'impact sur le résultat est **similaire dans les deux normes**.

2

Cas d'école 3 – Baisse mortalité – Zoom sur l'année 3



Solde technique :

- En IFRS 17, les **bonis** sont reconnus à travers la baisse des prestations réelles. Par ailleurs, l'**ajustement** la troisième année de la **mortalité** utilisée dans le **BE** conduit à modifier la **CSM** et donc son **amortissement**.
- En **FGAAP**, les **bonis** se traduisent simplement par des **prestations plus faibles** que dans le scénario de base. Sans table certifiée, ils ne sont pas anticipés dans le tarif et / ou le provisionnement.

Solde financier :

- La moindre mortalité par rapport au scénario de base conduit à percevoir davantage de primes qui sont investies sur les marchés financiers..

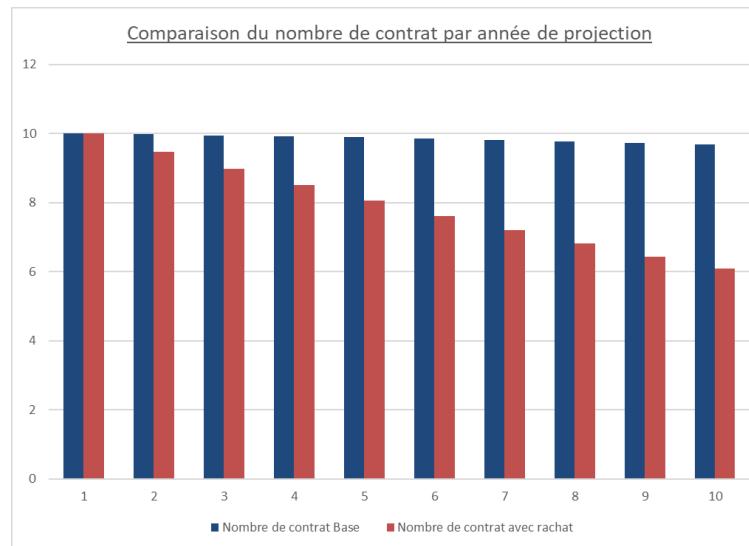
Résultat :

- L'**impact des bonis** sont similaires dans les deux normes dès lors qu'ils ne sont pas anticipés.

IFRS	Référentiel commun	FGAAP
- Prestations et frais de l'exercice (Hors Frais d'acq et y compris les frais non rattachables)	Primes acquises sur l'exercice	2 370 (+1)
-2 333 (+240)	- Prestations et frais de l'exercice	- 2 384 (+240)
Allocation de la CSM au P&L	Reprise de provisions sur marges futures au titre de la période échue	
640 (+265)		
Prestations attendues	Reprise de provisions pour sinistres au titre de la période échue	
2 565 (+1)		
Allocation de l'ajustement pour risque au P&L		0
23		
- Variations de composantes de perte	- Révision des hypothèses de sinistralité : mise à jour de provisions pour marges futures	
0		
- Autres variations de BE et RA LIC	- Révision des hypothèses de sinistralité : mise à jour de provisions pour sinistres	
0		
894 (+506)	Solde de souscription	- 14 (+241)
Résultat financier IFRS 9	Produits financiers	65 (+15)
65 (+15)		Production financière FGAAP
- "Désactualisation" du BE, du RA et de la CSM	- "Désactualisation" des provisions techniques	0
-18		- Désactualisation des PM (mêlé aux variations de PM)*
- Variations de BE et de RA liées à la mise à jour des taux	- Charges financières sur provisionnement	0
0		- Variations de provisions techniques liées à la mise à jour des taux techniques
47 (+15)	Résultat financier	65 (+15)
- Dotation OCI actif		
Dotation OCI passif	Désensibilisation	
0		
941 (+521)	TOTAL	51 (+ 256)

2 Cas d'école 4 – Rachat - Hypothèses

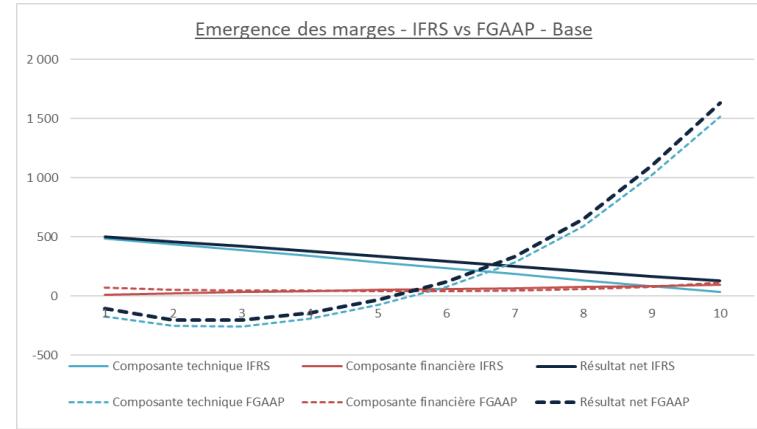
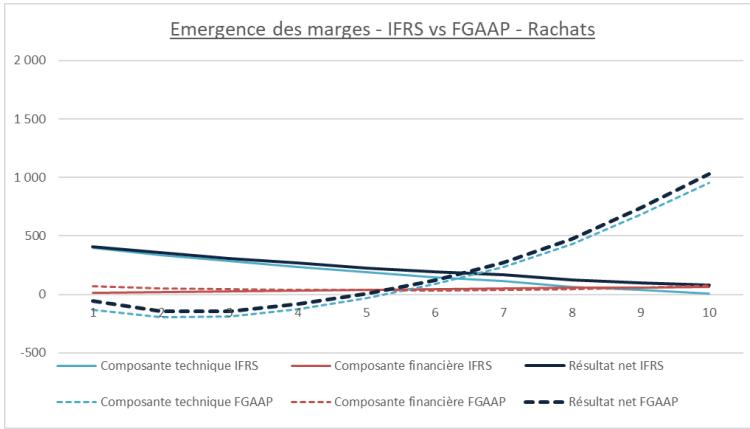
Scénario : Prise en compte des rachats ; Un taux de rachat de 5% est appliqué sur l'expérience et dans le provisionnement IFRS 17.



- Une large partie de la **rentabilité d'un contrat emprunteur tarifé en CI provenant de sa seconde période** de vie, la prise en compte des rachats vient diminuer fortement le résultat pour ce type de contrat.

2

Cas d'école 4 – Rachat – Comparaison des projections



- La **composante technique** (solde de souscription et frais) :
 - En **FGAAP**, le solde technique est légèrement amélioré par les rachats sur les premières années (« moins de contrats ayant un résultat négatif ») mais est fortement dégradé en fin de projection (période sur laquelle les contrats emprunteurs en CI sont le plus rentable).
 - En **IFRS 17**, la prise en compte des rachats (anticipés dans le BE) vient diminuer la CSM, et donc le solde technique sur toute la période. L'effet est plus important sur la fin de la période comme la CSM est relâchée selon le capital sous risque de chaque période.
- La **composante financière** est très peu impactée par la prise en compte des rachats.
 - Le **résultat** en **IFRS 17** est principalement traduit à la baisse lorsque des rachats sont anticipés, l'émergence du résultat en **FGAAP** conduit davantage à un « aplatissement » de la courbe de résultat.

2

Cas d'école 4 – Rachat – Zoom sur l'année 3



Solde technique :

- En IFRS 17, la prise en compte **de rachats** (parfaitement anticipés) conduit à **réduire la profitabilité attendue** (la CSM) et donc **l'amortissement reconnu** chaque année.
- En FGAAP, les rachats se traduisent par un **moindre nombre d'individus** payant les primes / risquant d'être sinistré, **diminuant proportionnellement le solde technique**.

Solde financier :

- Le **solde financier est impacté marginalement** par les rachats par un effet des rachats sur la collecte nette investie.

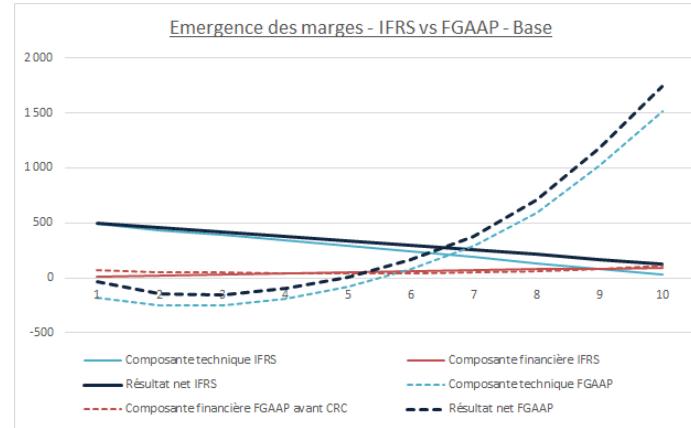
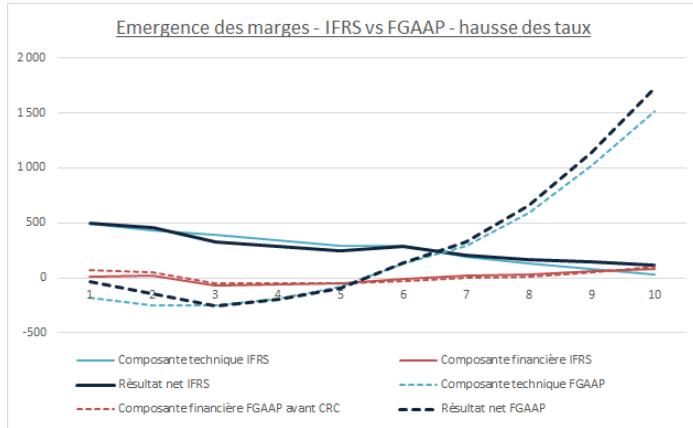
Résultat :

- La prise en compte des **rachats** a un effet **défavorable sur le résultat reconnu** (chaque année) en **IFRS 17**. Celui en **FGAAP** dépend de **l'ancienneté du contrat**, en début de période (comme ici) **l'effet est favorable**.

IFRS	Référentiel commun	FGAAP
- Prestations et frais de l'exercice (Hors Frais d'acq et y compris les frais non rattachables)	Primes acquises sur l'exercice	Primes acquises sur l'exercice
-2 269 (+305)	- Prestations et frais de l'exercice	-2 325 (+299)
Allocation de la CSM au P&L	Reprise de provisions sur marges futures au titre de la période échue	Reprise de PRC
2 259 (-305)	Reprise de provisions pour sinistres au titre de la période échue	Reprise de PM et de PSAP
Allocation de l'ajustement pour risque au P&L	0	0
- Variations de composantes de perte	- Révision des hypothèses de sinistralité : mise à jour de provisions pour marges futures	Mise à jour du calcul de PRC
0	- Révision des hypothèses de sinistralité : mise à jour de provisions pour sinistres	- Mise à jour du calcul des PM et des PSAP
- Autres variations de BE et RA LIC		
283 (-105)	Solde de souscription	- 188 (+67)
Résultat financier IFRS 9	47 (-3)	Produits financiers
- "Désactualisation" du BE, du RA et de la CSM	20 (-2)	- "Désactualisation" des provisions techniques
- Variations de BE et de RA liées à la mise à jour des taux	0	- Charges financières sur provisionnement
	27 (-5)	Résultat financier
- Dotation OCI actif	0	Désensibilisation
Dotation OCI passif		
309 (-110)	TOTAL	- 141 (+ 64)

2

Cas d'école 5 – taux d'intérêts à 3,5% à partir de la 3e année



- La **composante technique** (solde de souscription et frais) est **peu impactée**, ce qui est plutôt intuitif.
- La **composante financière** est impactée à la baisse même si elle reste peu matérielle rapportée au socle technique.
 - En IFRS 17, cet impact est réduit par l'activation de l'option OCI.
- Le **résultat** est ainsi touché dans des proportions relativement limitées. L'impact est plus important en présence d'une tarification de type CRD, en raison d'une assiette plus importante d'actifs sous gestion.

2

Cas d'école 5 – taux d'intérêts à 3,5% à partir de la 3e année



Solde technique :

- En IFRS 17, les **bonis** sont reconnus à travers la baisse des prestations réelles. Par ailleurs, l'**ajustement** la troisième année de la **mortalité** utilisée dans le **BE** conduit à modifier la **CSM** et donc son **amortissement**.
- En **FGAAP**, les **bonis** se traduisent simplement par des **prestations plus faibles** que dans le scénario de base. Sans table certifiée, ils ne sont pas anticipés dans le tarif et / ou le provisionnement.

Solde financier :

- La moindre mortalité par rapport au scénario de base conduit à percevoir davantage de primes qui sont investis sur les marchés financiers..

Résultat :

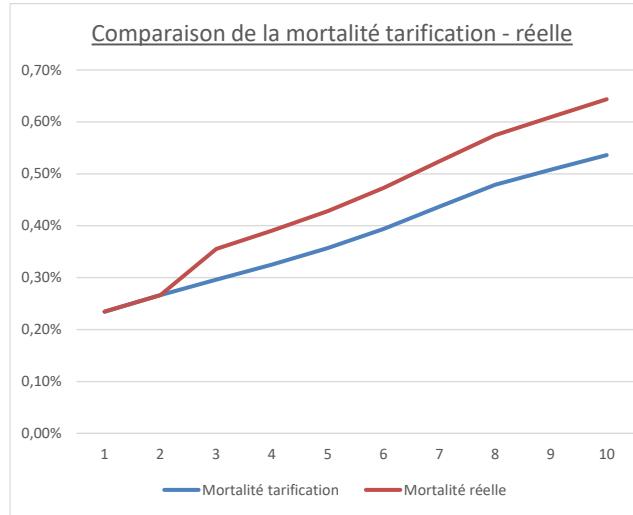
- L'**impact des bonis** sont similaires dans les deux normes dès lors qu'ils ne sont pas anticipés.

IFRS	Référentiel commun	FGAAP
- Prestations et frais de l'exercice (Hors Frais d'acq et y compris les frais non rattachables)	Primes acquises sur l'exercice	2 370 (+1)
-2 333 (+240)	- Prestations et frais de l'exercice	- 2 384 (+240)
Allocation de la CSM au P&L	Reprise de provisions sur marges futures au titre de la période échue	
640 (+265)		
Prestations attendues	Reprise de provisions pour sinistres au titre de la période échue	
2 565 (+1)		
Allocation de l'ajustement pour risque au P&L		0
23		
- Variations de composantes de perte	- Révision des hypothèses de sinistralité : mise à jour de provisions pour marges futures	
0		
- Autres variations de BE et RA LIC	- Révision des hypothèses de sinistralité : mise à jour de provisions pour sinistres	
0		
894 (+506)	Solde de souscription	- 14 (+241)
Résultat financier IFRS 9	Produits financiers	65 (+15)
65 (+15)		Production financière FGAAP
- "Désactualisation" du BE, du RA et de la CSM	- "Désactualisation" des provisions techniques	0
-18		- Désactualisation des PM (mêlé aux variations de PM)*
- Variations de BE et de RA liées à la mise à jour des taux	- Charges financières sur provisionnement	0
0		- Variations de provisions techniques liées à la mise à jour des taux techniques
47 (+15)	Résultat financier	65 (+15)
- Dotation OCI actif		
Dotation OCI passif	Désensibilisation	
0		
941 (+521)	TOTAL	51 (+ 256)

2

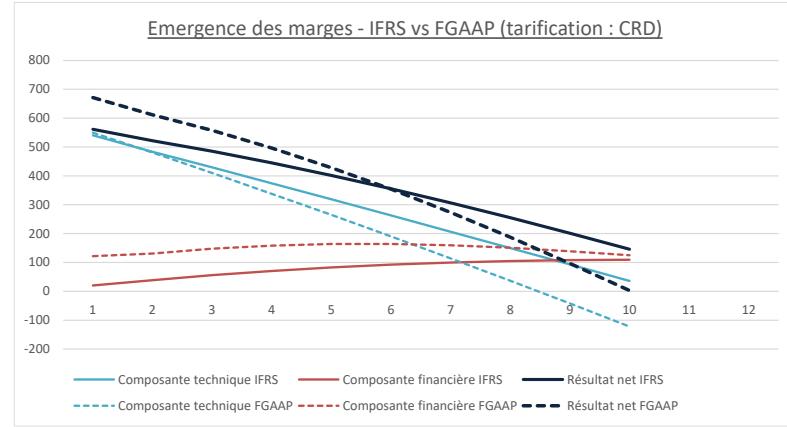
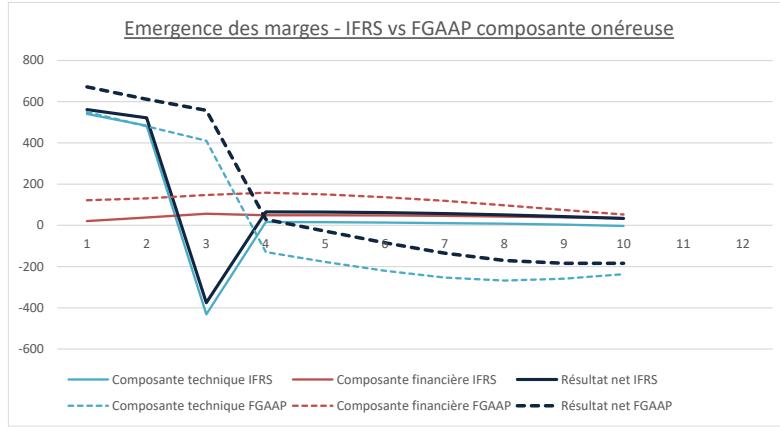
Cas d'école 6 – Cas onéreux- Hypothèses

Scénario : Augmentation de la mortalité par rapport au scénario de base ; Contrairement au scénario de base (mortalité réelle <> tarif <> BE), une dérive de mortalité constante de 20 % est attendue à partir de l'année 3. Les tables de mortalité IFRS sont adaptées en conséquence à partir de la troisième année.



Cette dérive qui n'est pas un choc ponctuel ne va pas créer un écart d'expérience mais un changement d'hypothèse qui va générer une composante de perte après avoir absorbé la CSM. Une dérive de 10% n'aurait pas généré de composante de perte.

Cas d'école 6 – Cas onéreux – Comparaison des projections



- La **composante technique** (solde de souscription et frais) est impactée différemment **avant et après l'année 3** :
 - En **FGAAP**, les pertes sont reconnues chaque année à partir de la survenance et sont lissé dans le temps
 - En **IFRS 17**, la composante de perte anticipe d'un an les pertes futures. Le choc est fort mais ponctuel
- La **composante financière** est impactée par la baisse de provision sous les deux normes comptables :
 - En IFRS 17 comme en FGAAP, les montants investis sont plus faibles car la sinistralité est plus forte .
- La CSM absorbe dans une certaine mesure les écarts d'estimation

2

Cas d'école 6 – Cas onéreux – Zoom sur l'année 3



Solde technique :

- En **IFRS 17**, le changement des cash-flows futurs implique :
 - l'extinction de la CSM qui subsistait
 - la constitution d'une composante de perte égale à la totalité de la perte future vue en année 3
- En **FGAAP**, il n'y a pas d'impact en année 3

Solde financier :

- Aucun impact sur cette année 3 ni en **FGAAP** ni en **IFRS 17** car la composante de perte est constatée en fin d'année

Résultat :

- L'impact résultat s'explique uniquement par la perte générée par le changement d'hypothèse futur

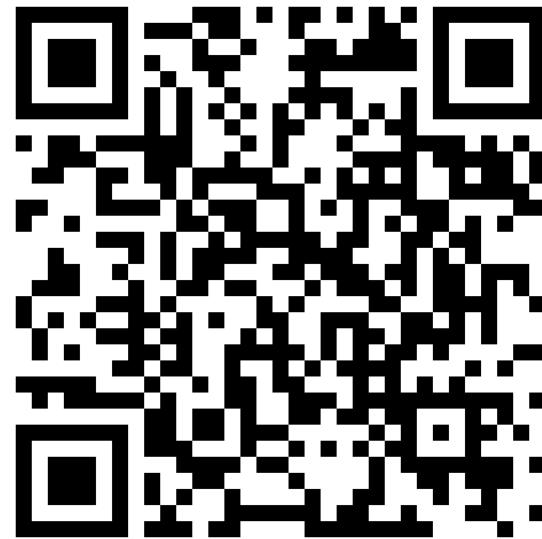
IFRS	Référentiel commun	FGAAP
	Primes acquises sur l'exercice	3 310
- Prestations et frais de l'exercice (Hors Frais d'acq et yc frais non rattachables)	-2 574	-2 624
Allocation de la CSM au P&L	0 (-416)	Reprise de provisions sur marges futures au titre de la période échue
Prestations attendues	2 564	Reprise de provisions pour sinistres au titre de la période échue
Allocation de l'ajustement pour risque au P&L	23	-276
- Variations de composantes de perte	-445 (-445)	- Révision des hypothèses de sinistralité : mise à jour de provisions pour marges futures
- Variations de BE et RA LIC	0	- Révision des hypothèses de sinistralité : mise à jour de provisions pour sinistres
	-432 (-861)	Solde de souscription 410
Résultat financier IFRS 9	172	Produits financiers 172
Variation d'ECL à éclaircir		Variation de provisions d'origine financière
- "Désactualisation" du BE, du RA et de la CSM	-117	- "Désactualisation" des provisions techniques -25
- Variations de BE et de RA liées à la mise à jour des taux	0	- Charges financières sur provisionnement
	56	Résultat financier 148
- Dotation OCI actif	0	Désensibilisation
Dotation OCI passif		
	-376 (-861)	TOTAL 557



Messages-clés

- IFRS 17 s'avère bien plus prescriptive s'agissant des variations de provisions techniques, distinguant les changements d'hypothèses, le dégagement des flux de l'exercice mais également la mise à jour liée aux mouvements de taux.
- Aucune marge indue à la souscription : peu cohérente d'un point de vue économique.
- Le FGAAP permet plus facilement le pilotage, représente mieux l'évolution des équilibres tarifaire et est plus proche de la fiscalité.
- IFRS : le résultat d'assurance d'un même produit va différer en fonction du niveau des taux à la souscription : biais ou amélioration du KPI ?
- Peu d'impact du mode de tarification sur l'émergence des marges en IFRS 17
- Certaines métriques-clés ne sont en revanche plus visibles : chiffre d'affaires et découpage des frais attribuables en particulier > nécessité d'afficher une forme de S/P ainsi qu'un KPI de volume
- La volatilité accrue liée à IFRS 9 est en partie compensée par l'option OCI, malheureusement non disponible pour l'ensemble des classes d'actifs.

Evaluez cet atelier



Annexes